

« Découvrir les ordonnances MACRON »

Objectifs de la formation	. Décrypter les ordonnances de la Loi Travail . Actualiser ses connaissances en droit du travail . Intégrer les nouvelles dispositions dans sa pratique quotidienne . Sécuriser les pratiques
Contenu du programme	1. Repréciser le cadre général du droit du travail 2. Mieux connaître et comprendre les dernières évolutions • La loi relative au dialogue social dite « loi Rebsamen » du 17 août 2015 • La loi travail du 8 août 2016 3. Mieux connaître et comprendre les principales modifications issues des ORDONNANCES MACRON • Ordonnance relative au renforcement de la négociation collective - Sur l'Adoption d'accords d'entreprise - Sur le renforcement de la négociation collective - Sur la Hiérarchie des normes - Sur l'accélération de réformes en cours - Sur la négociation collective • Ordonnance relative à la nouvelle organisation du dialogue social et économique dans l'entreprise et favorisant l'exercice et la valorisation des responsabilités syndicales - Sur la nouvelle organisation du dialogue social dans l'entreprise - Sur la fusion des instances représentatives du personnel et la création du CSE • Ordonnance relative à la prévisibilité et la sécurisation des relations de travail : présentation des principales mesures : - Indemnité de licenciement sans cause réelle et sérieuse - Licenciement : la notification - CDD et contrat de mission : transmission du contrat - Prescription : action relative à la rupture du contrat - Contrat de génération - Rupture d'un commun accord dans le cadre d'accords collectifs - La définition du périmètre d'appréciation de la cause économique - Le télétravail - Contrat à durée déterminée - Contrat à durée indéterminée de chantier ou d'opération - Indemnité de licenciement : condition d'ancienneté - Accessibilité au droit du travail • Ordonnance portant diverses mesures relatives au cadre de la négociation collective - Sur le cadre de la négociation collective • Ordonnance relative au compte professionnel de prévention - Sur la pénibilité : où en est-on ?
Modalités pédagogiques	Alternance d'apports théoriques (support visuel sous format PP) et d'échanges autour d'études de cas ou de documents issus de la pratique. De nombreux exemples sont fournis par l'intervenant. Pédagogie active Étude et analyse des pratiques et des outils propres à la structure.

Durée	1 jour (7h00)
Modalités et délais d'accès	Présentiel en INTRA et/ou en distanciel, Formation multimodale À déterminer avec le commanditaire
Prérequis	Aucun
Public	Dirigeants salariés, Responsables de formation et /ou en Ressources Humaines et leurs collaborateurs, Assistants(tes) RH, personnels administratifs ayant en charge la gestion de RH.
Modalités d'évaluation	Test de positionnement QCM, QUIZZ, cas pratiques
Tarifs TTC	À partir de 990 €/jour pour un groupe de 4 à 12 participants